

# Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

► JE COMPRENDS

## DES PRODUITS LOCAUX DANS NOS ASSIETTES



Parc  
naturel  
régional  
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

MAI / JUIN 2019 • n°36



**D**e plus en plus de consommateurs et de citoyens expriment la volonté de retrouver dans leur alimentation la notion de contact avec le producteur. Cette attitude est souvent liée à une recherche de qualité, de traçabilité et de respect de l'environnement. En privilégiant une alimentation locale et de saison, on apporte son soutien à une économie de proximité, et on maintient une agriculture variée et diversifiée. ...

L'agriculture de notre territoire bénéficie de conditions de sols et de climat très favorables à l'instar du bassin parisien. En encourageant et en accompagnant les circuits courts et de proximité, le Parc naturel régional Oise - Pays de France agit dans son objectif de promouvoir un développement durable du territoire.

Le dossier central de cette édition du « Soyons Parc » est dédié à la consommation locale de produits alimentaires : pourquoi ? comment ? Le sujet montre à quel point nos choix de consommation peuvent influencer notre environnement et notre économie. Les nombreux atouts de consommer local et les moyens mis à votre disposition par le Parc pour favoriser cette dynamique gagnant-gagnant vous sont expliqués.

### Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional  
Oise - Pays de France  
Conseiller Départemental de l'Oise  
Maire de Gouvieux

- Directeur de publication  
**Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction  
**Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef  
**Emmanuelle Pillaert**
- Rédaction  
**Agence Markedia**
- Photo couverture  
© **PNR OPF**
- Photos non légendées  
© **PNR OPF - JL Hercent - L. Baliteau**
- Réalisation  
**Studio Cirsé**
- Tirage  
**87 000 exemplaires**

ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

## sommaire

**3** J'informe  
LEADER, ça marche  
pour le parc

**4** Je découvre  
Nouvelle application  
"Rando",  
suivez le guide !

**5** Je comprends  
Des produits locaux  
dans nos assiettes



**8** Je communique  
**9** Je témoigne  
Les citoyens se  
mobilisent pour  
la biodiversité  
à Luzarches

**10** J'agis  
Réduisons les  
impacts du FRELON  
ASIATIQUE

**11** Je joue  
**12** Je partage



# LEADER, ÇA MARCHE POUR LE PARC

**POUR ACCOMPAGNER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS ET VALORISANT LES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE, LE PARC GÈRE LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER. DEPUIS UN AN, UNE DIZAINE DE DOSSIERS A ÉTÉ DÉPOSÉE. QUATRE SUBVENTIONS ONT ÉTÉ ACCORDÉES ET CINQ AUTRES DEVRAIENT L'ÊTRE PROCHAINEMENT. RETOUR SUR LES DEUX PREMIÈRES AVENTURES « BOOSTÉES » PAR CE PROGRAMME.**

## BOB E BIKE, découvrir le territoire à vélo et bien plus encore...

Le concept promeut le plaisir de la découverte du territoire à vélo, en prenant son temps. L'offre de l'entreprise fondée à Chantilly s'étoffe progressivement, pour les familles ou pour les entreprises : location de vélos électriques ou non, balades guidées dans l'Oise, service de bagagerie couplé avec son itinéraire vélo...

Les vélos sont livrés n'importe où à Chantilly, sur réservation à partir du site internet. Le week-end, vous pouvez les retrouver à la gare de Chantilly le matin, et au rond-point des Lions face au château l'après-midi.

LEADER a été un gros « coup de pouce » pour donner vie à ce projet mi-2018, grâce à une subvention de 16 000 € mais aussi au travail avec les équipes du Parc sur les itinéraires.

**Résultat :** BOB E BIKE recueille la note maximale de 5/5 sur Tripadvisor.  
Informations : <https://bobebike.com/>



## Les CABANES COUCOO GRANDS CHÊNES, prendre de la hauteur...

Aménagées dans les arbres au cœur du Golf de Raray, des cabanes perchées accueillent les touristes en duo ou en famille. Afin d'étoffer l'offre d'hébergements insolites tant recherchés par les touristes en quête de bien-être et de retour à la nature, une subvention de 75 000 € a contribué à la création de 3 nouvelles cabanes.

**Résultat :** évasion et plaisir garantis, le tout en réduisant au maximum les impacts sur l'environnement.



Grands  
Chênes

Informations : <https://www.cabanesdesgrandschenes.com/>

## Des fonds européens au service de l'innovation rurale

LEADER signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». Ce programme lancé par l'Union européenne s'attache au développement des territoires ruraux, le principe étant de faire confiance aux acteurs du territoire pour trouver des solutions innovantes de développement durable. Les subventions sont donc attribuées par un comité composé d'acteurs publics et d'une majorité d'acteurs privés du territoire.

## Vous avez un projet ? Contactez-nous !

Entreprises, associations, collectivités... si votre projet contribue au développement du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France, vous pouvez peut-être bénéficier de l'appui du Parc au travers du programme LEADER. Cinq thématiques sont couvertes :

- ➔ Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager
- ➔ Développer les itinéraires et activités de découverte
- ➔ Renforcer l'offre d'hébergement rural
- ➔ Consolider le commerce de proximité dans les communes de moins de 3000 habitants
- ➔ Développer les circuits courts agricoles

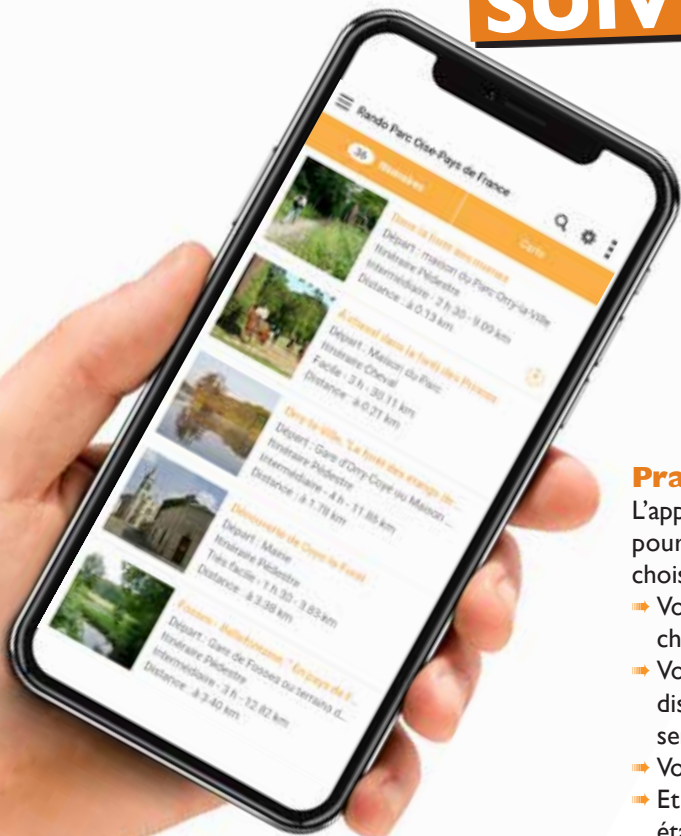
Le Parc dispose d'une enveloppe de 1,6 million d'euros pour soutenir vos projets, et elle n'est pas entièrement utilisée à ce jour. Au-delà de la subvention, le Parc accompagne les porteurs de projets via des conseils personnalisés.

Contactez le chargé de mission du Parc, Florian Klingelschmidt, par e-mail ([f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)) ou par téléphone (03 44 63 65 65). À partir d'échanges sur vos projets, il vous orientera pour présenter et affiner votre dossier. Vous pouvez également télécharger la brochure dédiée sur le site internet du Parc.

# NOUVELLE APPLICATION

## « RANDO »,

## SUIVEZ LE GUIDE !



NOUS AVONS SOUVENT ENVIE DE PRENDRE L'AIR, MAIS AU MOMENT DE PARTIR, QUE FAIRE, OÙ ALLER ?... LE PROJET TOMBE À L'EAU. UNE APPLICATION RANDONNÉE A ÉTÉ DÉVELOPPÉE PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES RANDONNEURS À PIED, À VÉLO OU MÊME À CHEVAL. ENVIRON 35 ITINÉRAIRES SONT DÉJÀ ACCESSIBLES GRATUITEMENT DEPUIS UN SMARTPHONE. ET DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES SERONT PROGRESSIVEMENT AJOUTÉS.

### Pratique pour choisir

L'application « Rando Parc Oise-Pays de France » est une mine d'idées pour trouver LE parcours qui vous convient. Pour cela, il suffit de choisir selon ses critères du moment en quelques clics :

- ➔ Vous choisissez votre mode de randonnée : pédestre, vélo ou à cheval
- ➔ Vous sélectionnez les parcours selon le niveau de difficulté, la distance, la durée et la forme du parcours (boucle, aller-retour ou sentier du patrimoine pour découvrir un village)
- ➔ Vous pouvez aussi choisir la commune
- ➔ Et si vous souhaitez une sortie à thème (histoire, architecture, étang...), il suffit d'indiquer le critère voulu.

Enfin, pour ceux qui préfèrent partir d'une carte, il suffit de cliquer sur les repères qui apparaissent sur la carte du Parc.

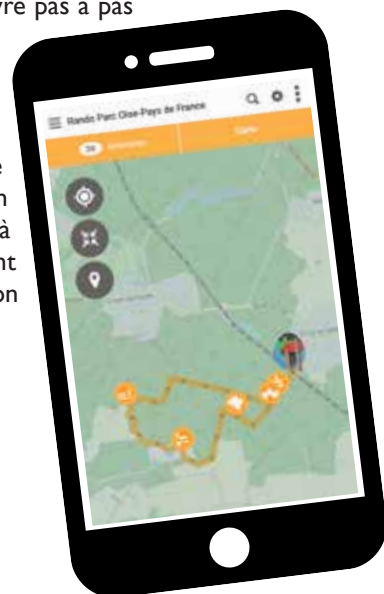
### Idéal pour tout savoir

Pour chaque randonnée, une fiche détaillée vous est proposée : les principales caractéristiques de la randonnée, la description de l'itinéraire et surtout les principaux points d'intérêt qui jalonnent le parcours, photos des sites à visiter à l'appui.

Les sites à visiter, Châteaux, jardins, abbayes, musées, sont aussi géolocalisés... Chaque site est détaillé avec une mention des horaires d'ouverture. Rien n'est laissé au hasard, y compris pour ceux qui souhaitent identifier les services disponibles : offices de tourisme de proximité, hébergements mais aussi offres d'accompagnements.

### Indispensable pour se repérer... et ne plus jamais se perdre

En plus des multiples informations fournies, une carte de l'itinéraire est fournie, avec géolocalisation. Une fois sur place, il est possible de suivre pas à pas sa propre progression depuis son smartphone. Et toutes les informations restent disponibles, même si le réseau ne passe plus (ce qui arrive fréquemment en forêt), si l'on a pensé à télécharger l'itinéraire avant de partir pour une utilisation hors ligne.



### Une appli pensée comme vous vivez

Partager son idée de randonnée avec ses amis, privilégier les départs à partir d'une gare, tout préparer avec précision ou juste jeter un coup d'œil aux photos...

L'application est simple à utiliser et s'adapte à votre mode de vie. L'application « Rando Parc Oise » est gratuite. Pour l'obtenir depuis la plateforme d'applications de votre smartphone, il suffit de taper « rando parc Oise » puis de la télécharger et de suivre le guide.

Les informations sont également consultables sur le site internet : <https://rando.pnr-idf.fr>



# DES PRODUITS LOCAUX DANS NOS ASSIETTES



Carte interactive à retrouver sur [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)

-  Vente Directe - Apiculteur
-  Distributeur automatique
-  Marché
-  Panier de produits locaux (AMAP, La ruche qui dit oui, etc)
-  Cueillette de fruits
-  Boutique de producteur
-  Vente Directe - Maraîcher

MANGER DES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON, REVENIR À UNE AGRICULTURE PAYSANNE, SOUTENIR UNE ÉCONOMIE LOCALE, RÉDUIRE LES EMBALLAGES FONT PARTIE DÉSORMAIS DES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS. LA RICHESSE DU TERROIR EST UN ATOUT POUR TOUS CEUX QUI ASIPIRENT À CONSOMMER LOCAL. AVEC SA MARQUE « PRODUCTEURS OISE - PAYS DE FRANCE », LE PARC VOUS AIDE À MIEUX VOUS REPÉRER ET FACILITE L'ACCÈS AUX PRODUITS FRAIS, LOCAUX ET DE SAISON. QUE VOUS SOYEZ PLUTÔT COURSES AU MARCHÉ, VISITES À LA FERME OU ACHATS VIA LA LIVRAISON DE PANIERS, CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX DEVIENT SIMPLE COMME BONJOUR. CE DOSSIER VOUS PROPOSE QUELQUES CLÉS PRATIQUES POUR VOUS AIDER À CONSOMMER ÉCO-RESPONSABLE.

## Un label pour reconnaître les producteurs locaux

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional Oise-Pays de France répertorie les agriculteurs qui produisent localement et vendent en direct : maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, apiculteurs... Ce sont 25 producteurs locaux qui sont identifiés sur le territoire. Une carte interactive consultable sur le site internet du Parc permet de localiser chaque producteur, donne les coordonnées et informations pratiques

concernant les modalités de vente. A la ferme ou au marché, le logo vert « Producteur Oise - Pays de France » vous aide à les repérer. Ce logo vous garantit que le producteur est basé sur le territoire du PNR et qu'il vend sa production en direct. Gardez l'œil ouvert !





## Une question de bon sens... et de plaisir

**M**anger des produits locaux, c'est mettre un peu de bon sens dans nos manières de consommer. Car les circuits d'approvisionnement dits courts et/ou de proximité\* cumulent les avantages.

En premier lieu, faire le choix des produits locaux nous procure le plaisir de voir d'où viennent les produits que nous consommons, de mettre un visage sur les producteurs, parfois même de discuter avec eux... C'est aussi le moyen de contribuer au dynamisme de l'économie locale par le maintien d'une agriculture périurbaine, en préservant les savoir-faire locaux.

C'est aussi une question de santé : frais et de saison, les produits locaux sont reconnus pour offrir une meilleure qualité nutritionnelle. Quoi de plus riches en vitamines que des fruits et légumes récoltés juste quelques jours voire quelques heures auparavant ? D'ailleurs, nos papilles ne s'y trompent généralement pas.

Enfin, chacun s'y retrouve à jouer la proximité : le producteur qui maîtrise mieux ses débouchés, évite la multiplication des intermédiaires et des emballages, et réduit le recours à des transports coûteux ; le consommateur qui se procure des produits au moment où la production est la plus abondante, et donc au meilleur prix.

Enfin, en évitant les normes imposées par les distributeurs, l'agriculteur est moins contraint à la présentation des produits et peut vendre toute sa production, même les fruits et légumes « moches », tout aussi goûteux que ceux standardisés...

## Faites vos courses comme vous aimez !

**P**our acheter local, les solutions ne manquent pas. Entre tradition et innovation, les circuits directs adoptent des formes très diverses : vente à la ferme, en magasin de producteurs, marchés (ou foires et salons), livraison de paniers, cueillette... Avec l'intervention d'un intermédiaire, il est possible d'acheter des produits locaux chez un commerçant, à l'épicerie en ville ou à l'étalage en grande distribution.

Les systèmes les plus astucieux ont le vent en poupe. C'est le cas des AMAP\*, véritables approches solidaires par lesquelles les consommateurs, fédérés au sein d'une association, payent à l'avance leurs paniers de produits pour une période donnée. Des start-ups innovent également, à l'instar de « La Ruche qui dit Oui\* » qui propose aux consommateurs l'achat de produits locaux via un site internet ([laruchequiditoui.fr](http://laruchequiditoui.fr)) et l'animation de communautés de vente directe (ou Ruches).

Dans tous les cas, c'est à chacun de s'assurer que les produits sont bien locaux, d'abord en lisant les étiquettes. Car sur un même marché ou magasin, les producteurs locaux jouxtent des revendeurs dont les produits viennent des quatre coins de la France, voire du monde. Quelques indices peuvent vous aider : vos connaissances géographiques (notre territoire ne produit pas d'agrumes), l'aspect souvent plus naturel des fruits et légumes des producteurs locaux (ne pas craindre la terre sur les légumes ou les fruits moins calibrés), et bien évidemment la saisonnalité (pas de tomates produites localement en hiver).

## Je consomme des produits locaux de saison

De juin à août, jouez la carte de la diversité et des saveurs

### JUIN



- **Fruits** : cerise, fraise, framboise, groseille, rhubarbe.
- **Légumes** : ail, artichaut, asperge, betterave rouge, blette, brocoli, carotte, concombre, courgette, épinard, fenouil, laitue, oignon, petit pois, pois gourmand, pommes de terre primeur, radis.

### JUILLET



- **Fruits** : abricot, cassis, cerise, fraise, framboise, groseille, mure, pêche, prunes.
- **Légumes** : ail, artichaut, aubergine, betterave rouge, blette, brocoli, carotte, concombre, courgette, échalotte, épinard, fenouil, haricot vert, oignon, poivron, pois, pommes de terre primeur, radis, salade, tomate.

### AOUT

- **Fruits** : abricot, cassis, fraise, framboise, figue, mure, myrtille, pêche, prunes, poires.
- **Légumes** : ail, artichaut, aubergine, betterave rouge, blette, brocoli, carotte, céleri, concombre, courgette, fenouil, fève, maïs, melon, navet, oignon, pastèque, poivron, pommes de terre primeur, salade, tomate.

- **et les herbes aromatiques de l'été** : aneth, basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre, estragon, laurier, menthe, oseille, origan, persil, romarin, sauge, thym



## « AGENDA » :

### RENDEZ-VOUS À LA FERME !

Portes ouvertes à la ferme, gratuites sur inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65. Nombre de places limité.

#### VISITE DE LA BRASSERIE SAINTE-FÉLICITÉ AVEC SAMUEL ET MARTIN

**Date :** Sam. 15 juin  
**Horaires :** 14h - 16h  
**Rendez-vous :** Montagny-Sainte-Félicité / 18 place du Fort

Découverte des procédés de fabrication artisanale de la bière Sainte-Félicité, suivie d'une dégustation.

#### RENCONTRE AVEC JEAN-LOUIS ET MICHEL ALLEMEERSCH, MARAÎCHERS

**Date :** Sam. 22 juin  
**Horaires :** 15h-17h  
**Lieu :** Rue des Briettes  
à Asnières-sur-Oise

Découverte du métier de ces deux frères. La visite sera suivie d'une dégustation de leur jus de fruits.

#### VISITE À LA CHAMPIGNONNIÈRE, CHEZ SÉBASTIEN BRUENAU

**Date :** Dim. 23 juin  
**Horaires :** 10h-12h  
**Lieu de rendez-vous :**  
rue de Montgrésin à la sortie  
d'Orry-la-Ville

Découverte de la production de champignons dans une ancienne carrière de pierre. Prévoir une veste.

#### RENCONTRE AVEC JEAN-MARC PENON, MARAÎCHER

**Date :** Dim. 23 juin  
**Horaires :** 14h30-16h30  
**Lieu de rendez-vous :** au carrefour  
- route de Brasseuse D932 à  
Villeneuve-sur-Verberie

Découverte des techniques de productions des légumes de Jean-Marc.

#### RENCONTRE AVEC FLORIAN DEZOBRY, MARAÎCHER

**Date :** Dim. 30 juin  
**Horaires :** 10h-12h  
**Lieu :** Chalet de vente Le Bon Plant, au  
rond-point de Villiers-le-Sec, en face des  
fleurs.

Découverte de la production maraîchère de Florian.

#### RENCONTRE AVEC JIMMY DÉLIE, ÉLEVEUR

**Date :** Sam. 14 septembre  
**Horaires :** 15h-16h30  
**Lieu de rendez-vous :**  
face à l'entrée de l'Abbaye de  
Royaumont / Asnières-sur-Oise  
Découverte des vaches de Jimmy et du métier  
d'éleveur.

#### VOYAGE AU CŒUR DE LA RUCHE AVEC RICHARD GRENIER, APICULTEUR

**Dates :** Dim. 15 septembre  
**Horaires :** 14h-15h30 et 16h-17h30  
**Lieu de rendez-vous :**  
6 rue du moulin à Montlognon  
Visite des ruchers sous réserve de conditions  
météorologiques favorables et déconseillée avec  
de très jeunes enfants, suivie d'une dégustation  
des produits de la ruche.

SEPT.

DIM 29

### Goûtons notre territoire !

Le dimanche 29 septembre 2019 de 10h à 17h à Chantilly, ne manquez pas le premier rendez-vous de la gastronomie et des produits locaux.

Venez nombreux sur la petite pelouse de l'Hippodrome, derrière la mairie de Chantilly. Vous y retrouverez un marché avec les « Producteurs Oise - Pays de France » bien sûr mais aussi de nombreuses animations autour du goût, du jardinage, de l'agriculture. Cette manifestation se clôturera par la remise des prix d'un concours de recettes locales ! Participez-y et apportez votre mets pour que le jury puisse apprécier vos talents !

De plus amples informations à venir sur notre site internet : [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)

### Petit glossaire du local

**Circuit court :** « mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).

**Circuit de proximité :** notion tenant compte de la distance entre le producteur et le consommateur. Selon l'ADEME, elle varie en fonction du type de production : 30 km pour des fruits et légumes, 80 km pour des produits transformés.

**Circuit court de proximité :** c'est la synthèse entre des circuits courts (1 intermédiaire maximum) et une faible distance. Derrière cette appellation se cache une grande diversité de circuits de production et de commercialisation.

**AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) :** partenariat entre un groupe de consommateurs et un agriculteur, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme.

**La Ruche qui dit Oui :** start up née en 2010 qui propose aux consommateurs l'achat de produits locaux via un site internet [laruchequiditoui.fr](http://laruchequiditoui.fr) et une plateforme. Chaque Ruche est coordonnée par la « Reine » qui est rémunérée en partie grâce à une commission sur les ventes.

### Idées de recettes à base de produits locaux de saison

#### SALADE DE POMMES DE TERRE AUX POIS GOURMANDS ET RADIS ROSES



Ingrédients (4 pers.) : pommes de terre, pois gourmands, radis roses

1. Faites cuire 500g de pommes de terres non épluchées mais lavées 20 min dans de l'eau salée.
2. Faites blanchir 100g de pois gourmands 4 min dans de l'eau bouillante salée.
3. Coupez ½ botte de radis en rondelles. Réservez quelques fanes.
4. Coupez les pommes de terre en rondelles et les mélanger avec les pois gourmands, les radis et de la vinaigrette maison.
5. Ajoutez quelques fanes de radis avant de servir.

#### SALADE DE FRAISES AU BASILIC ET AU CITRON



Ingrédients (4 pers.) : fraises, basilic, citron

1. Lavez les fraises, coupez-les en dés et placez-les dans un saladier.
2. Lavez le basilic. Conservez 4 feuilles pour la décoration et ciselez le reste.
3. Poivrez légèrement, ajoutez le jus d'un demi-citron et le basilic ciselé. Mélangez.
4. Décorez avec les feuilles de basilic et dégustez !

**Les dernières éditions :**

**RAPPORT D'ACTIVITES 2018**



Le parc a édité son rapport d'activités. Il reprend l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2018.

Il décrit et illustre chacune des actions et donne également des chiffres clefs.

Document disponible gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc, ou en téléchargement sur le site internet du Parc.

**LES CONSEILS MUNICIPAUX  
BIENTÔT SAISIS PAR LES RÉGIONS  
POUR APPROUVER LA CHARTE  
2020/2035**

Suite à l'enquête publique, la Charte 2020/2035 a été finalisée, en lien avec les Régions et les Départements. Les observations issues de l'enquête publique ont été prises en compte, le budget prévisionnel 2020/2022 a été arrêté ainsi que la nouvelle représentation des différentes collectivités au sein des instances du Syndicat mixte.

La Charte a été adoptée par le Comité syndical du Parc le 26 mars dernier. Les Régions Hauts-de-France et Ile-de-France vont saisir les Conseils municipaux en leur demandant d'approuver cette nouvelle Charte.

Il s'agira, pour les 58 communes composant déjà le Parc, d'affirmer leur volonté de poursuivre leur engagement au sein du Parc. Par ailleurs, 27 nouvelles communes auront l'opportunité d'intégrer le Parc.

De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain numéro du magazine Soyons Parc à paraître très prochainement.

**Coup de cœur**

**La Joconde nue : le mystère enfin dévoilé**

Le 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léonard de Vinci est l'occasion de célébrer, au Domaine de Chantilly, le génie de cet artiste en présentant une exposition inédite, dédiée à l'une de ses œuvres phares, quoique méconnue et énigmatique : la Joconde nue.

Le musée Condé de Chantilly conserve la plus célèbre représentation de la Monna Vanna, mieux connue sous le nom de Joconde du Louvre) qui n'en finit plus d'interroger. Grâce à des prêts internationaux très ambitieux, l'exposition de l'été 2019 tentera de percer une partie du mystère de cette véritable icône.

Exposition du 1<sup>er</sup> juin  
au 6 octobre 2019  
Salle du Jeu de Paume  
Domaine de Chantilly





## LE PARC RECRUTE DES VACATAIRES

Afin d'assurer la présence du Parc lors de manifestations, ou pour nous prêter main forte lors de nos sorties, le Parc recrute des vacataires. Vous êtes intéressés par le Parc et ses missions et vous êtes disponible principalement le week-end ?

N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature. Le permis B est indispensable dans l'exercice des vacations.

Envoyer votre candidature CV et lettre de motivations à Madame la Directrice du Parc à l'adresse [contact@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:contact@parc-oise-paysdefrance.fr) en précisant "candidature pour devenir vacataire du Parc".

Plus de renseignements au  
**03 44 63 65 65.**



## ACTIONS DU PARC EN FAVEUR DES ABEILLES SAUVAGES

Dans le cadre du Plan d'Action National (PNA) le Parc a engagé depuis 2018 un programme d'actions en faveur des Abeilles Sauvages, insectes indispensables à la pollinisation d'une grande partie des plantes à fleurs sauvages ou cultivées mais en déclin.

En aidant les communes à mettre en place une gestion différenciée de leurs espaces verts, en organisant des formations, conférences et visites à destination du grand public, en accompagnant des gestionnaires dans la rédaction de fiches techniques et en produisant des outils de communication, 142 espèces ont déjà été identifiées sur une dizaine de sites.

Ces actions se poursuivent en 2019, notamment avec l'organisation d'une sortie à Vineuil-Saint-Firmin le 23 juin prochain (CF. page 12).

# je témoigne



## LES CITOYENS SE MOBILISENT POUR LA BIODIVERSITÉ À LUZARCHES

**Pour créer un verger conservatoire à l'Abbaye de Chaalis, le Parc a mis en pépinière des greffons de variétés anciennes d'arbres fruitiers. Les greffons en surplus ont permis d'envisager la plantation de vergers secondaires. Le Parc a donc lancé un appel à candidature pour donner ces arbres. C'est la commune de Luzarches qui a pu les planter, le 25 novembre dernier. Catherine Opéron, Adjointe au Maire en charge de l'environnement à Luzarches, revient sur cet événement.**

### **Qu'est-ce qui vous a motivé à faire acte de candidature ?**

Cette action s'inscrivait dans le projet de la municipalité. Elle traduit nos préoccupations et notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'environnement. Nous disposons d'un terrain de 18 hectares, le vallon de Rocquemont, que nous avons dédié à la fois à la biodiversité, aux sports de plein air et aux familles. On y trouve un stade de foot, des chemins de promenade, une piste cyclable, des prairies pâturées par des vaches highland... Cela faisait sens d'y planter des arbres de variétés anciennes dans un but de conservation, d'autant que nous disposons d'un terrain bien orienté pour le développement des arbres.

### **Comment avez-vous procédé ?**

Suite à une première réunion, nous avons décidé d'organiser une journée de plantation participative, en faisant appel à l'association Chlorophylle et à des citoyens bénévoles de la commune. Cette journée a remporté un franc succès puisqu'une trentaine de personnes ont répondu présent. C'était un vrai moment de convivialité mais aussi d'efficacité puisque nous avons planté une vingtaine d'arbres en une matinée : 8 poiriers, 13 pommiers et 1 cerisier devenus rares dans la région et qu'il est important de conserver.

### **Où en êtes-vous ?**

Depuis lors, avec l'aide du Parc, nous avons organisé un atelier de taille des arbres fruitiers en février dernier avec un pomologue, Sylvain Drocourt. Nous nous inscrivons dans une dynamique d'appropriation car ce lieu est destiné à tous les villageois. Tout au long de l'année, nous y organisons des ateliers autour du jardinage et avons prévu d'aménager du mobilier pour mieux accueillir les participants. Nous allons également y installer des composteurs.

## Réduisons les impacts

# du FRELON ASIATIQUE



▲ Le Frelon asiatique est un peu plus petit que le Frelon d'Europe. Il se reconnaît à la coloration noire de son thorax, au bout de l'abdomen orangé et à ses pattes jaunes.



### Pourquoi lutter contre le Frelon asiatique ?

**D**ouloureuse, la piqûre du Frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille. Mais celui-ci s'avère très agressif dès lors que l'on s'approche à moins de 5 m d'un nid actif de grosse taille. Les nids situés à faible hauteur présentent donc un risque élevé. Le risque est alors celui d'une attaque groupée, d'autant que le Frelon asiatique peut piquer à plusieurs reprises.

C'est surtout la progression de l'espèce, reconnue « danger sanitaire pour les abeilles domestiques », qui amène les apiculteurs à s'inquiéter quand leurs ruches sont attaquées par le Frelon asiatique : ce prédateur stresse les abeilles qui limitent alors leurs sorties et réduisent leurs récoltes de nectar et de pollen pour l'hiver. L'enjeu est donc pour la filière apicole de limiter l'impact du Frelon asiatique sur les abeilles domestiques. L'installation de protection devant l'entrée de la ruche semble donner de bons résultats.

### EN PRATIQUE :

Connectez-vous sur le site internet de la FREDON Île-de-France : [www.fredonidf.com](http://www.fredonidf.com)

- Si vous habitez le Val d'Oise, vous pourrez identifier le référent à contacter et y trouver la liste des entreprises qui ont signé une charte de bonne pratique.
- Si vous habitez l'Oise, vous pouvez utiliser la liste des entreprises de la FREDON IDF.

ORIGINAIRE D'ASIE, LE FRELON ASIATIQUE A ÉTÉ INTRODUIT EN FRANCE EN 2004 ET S'EST PROPAGÉ, FAISANT SON APPARITION DANS NOTRE RÉGION EN 2015. DÈS 2018, PLUSIEURS CENTAINES DE NIDS ONT ÉTÉ OBSERVÉS SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE.

QUE FAIRE SI L'ON TROUVE UN NID DANS SON JARDIN ?

LES SOLUTIONS QUI FONT LE BUZZ S'AVÈRENT

PARFOIS DE FAUSSES BONNES IDÉES.

VOICI QUELQUES RECOMMANDATIONS À SUIVRE.



### Que faire si vous avez localisé un nid ?

- La destruction des colonies reste la solution la plus efficace. En raison de l'agressivité du Frelon asiatique, il est recommandé de faire appel à des professionnels qui disposent du matériel adéquat : perche télescopique, vêtements de protection...
- Quand ? Le plus tôt possible jusqu'à mi-décembre ; à la tombée de la nuit ou au lever du jour (le Frelon asiatique étant actif de jour).
- Il ne faut en aucun cas secouer l'arbre dans lequel se trouve un nid de frelons.
- Essayer d'éliminer les femelles fondatrices par des pièges est inefficace. Or, même un piège dit sélectif a un impact négatif sur les autres insectes. La pose de pièges à sélection physique doit être limitée aux ruchers en cas d'attaque, de préférence avec un appât du jus de vieille cire fermentée.
- Vous pouvez contacter la mairie pour vous informer des éventuels dispositifs dans votre commune.

### Des colonies actives

À la sortie de l'hiver, une reine « fondatrice » élabore un petit nid « de printemps » où naîtront les premières ouvrières. De la taille d'un bol, il est le plus souvent fixé dans un endroit abrité : ruche vide, cabanon, trou de mur, roncier... En juillet-août, l'augmentation de la colonie amène à la création d'un nid « d'été » dépassant fréquemment la taille d'un ballon. Il est généralement situé en hauteur dans les arbres, mais aussi sur les murs d'habitation. Les colonies ne vivent qu'un an et les nids ne sont jamais réutilisés l'année suivante par les femelles hivernantes, futures fondatrices.



# JE JOUE QUIZZ



Télécharger l'appli  
« Rando Parc Oise »  
pour vous aider à répondre  
à ce quizz...

**1** « De petites routes en chemins, découvrons la forêt d'Halatte » est une randonnée :

- A pied ?
- A cheval ?
- A vélo ?

**2** Combien de km fait la balade « Fosse-Bellefontaine en pays de France » :

- 13 km ?
- 5 km ?
- 15 km ?

**3** Quelle construction y a-t-il le long de la balade « Une grande échappée » :

- Une grange dimière ?
- Une abbaye ?
- Un lavoir ?

**4** Combien de Points d'intérêts y a-t-il le long de la balade « de petites routes en chemins V4 » :

- 5 ?
- 8 ?
- 13 ?

**5** En suivant la randonnée « Plailly, des champs au bois », vous trouverez :

- Une pelouse sèche ?
- Une lande à bruyères ?
- Une prairie humide ?

**6** Lors de la randonnée « Gouvieux, par monts et par vaux », vous découvrirez :

- Des maisons troglodytiques ?
- Une maison de margoteur ?
- Un château ?



**7** En suivant l'itinéraire « Dans la forêt des moines », quel monument allez-vous trouver sur votre chemin :

- L'abbaye du Moncel ?
- L'abbaye de Royaumont ?
- L'abbaye d'Hérivaux ?

**8** Avec l'appli « Rando Parc Oise », vous allez trouver :

- Uniquement des itinéraires de randonnée ?
- Uniquement des lieux de visites avec hébergement et accompagnement ?
- Les deux ?



Réponses : 1c - 2a - 3a - 4b - 5c - 6a - 7c - 8c

- Inscription obligatoire et informations auprès du Parc naturel régional Oise – Pays de France (03 44 63 65 65) sauf mention contraire
- Sorties gratuites



**JUIN**  
DIM 9

## A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT D'ERMENONVILLE ET DE SES ARBRES

Accompagnés d'un agent forestier de l'Office National des forêts, venez arpenter les coteaux sableux parsemés de blocs de grès et de landes à callune de la forêt d'Ermenonville. La balade sera l'occasion d'apprendre à reconnaître les arbres qui y poussent et de comprendre le rôle joué par l'homme dans la gestion de cette forêt si singulière. Cette sortie vous est proposée dans le cadre du « Festival de l'arbre », organisé par la Région Hauts-de-France.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 10h**  
Baraque Chalais en forêt d'Ermenonville

**À savoir :** Prévoir chaussures de marche

**JUIN**  
DIM 23

## A LA RENCONTRE DES ABEILLES SAUVAGES DE MON VILLAGE

Saviez-vous qu'il existe plus de 900 espèces d'abeilles sauvages en France ? Ces dernières, au même titre que les abeilles domestiques assurent la fécondation de près de 80% des plantes sauvages et cultivées. En compagnie d'un naturaliste, la balade vous permettra d'apprendre à reconnaître les abeilles sauvages, de comprendre leur rôle indispensable dans notre environnement et de découvrir les actions menées à Vineuil-Saint-Firmin pour leur préservation.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 14h-16h**  
Vineuil-Saint-Firmin, parking du Cimetière (Rue de l'Egalité)

**À savoir :** 3 km



**JUIN**  
DIM 16

## A LA DÉCOUVERTE DE MAREIL-EN-FRANCE

Surplombant la plaine de France du haut de sa butte-témoins, Mareil cache bien ses attraits.

A l'occasion des Journées nationales du Patrimoine de Pays, et de la sortie d'une nouvelle plaquette de découverte consacrée à ce village, un guide agréé du PNR vous les dévoilera au cours d'une promenade dominicale : grande ferme monastique, église de style Renaissance, vastes paysages, prédominance de l'eau, usages anciens du plâtre, curieux lotissement « Belle époque ».

**Lieu et horaire de rendez-vous : 9h45-12h30**

Mareil-en-France, place de la mairie (2 rue Montguichet)

**À savoir :** 3 km

**JUIL.**  
DIM 7

## A LA DÉCOUVERTE DE SURVILLIERS

Le village de Survilliers a été et reste un axe important de communication entre le bassin parisien et les terres du Nord. A l'occasion de la sortie de la plaquette découverte du village, vous partirez à la quête de cette riche histoire dans les rues et les sentes, qui nous mènera de l'ancien château à l'église, puis de la Cartoucherie jusqu'aux quartiers plus récents.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 9h45-12h30**

Survilliers, devant la mairie (3 rue de la Liberté)

**À savoir :** 4 km

**JUIL.**  
DIM 13

## LES PRAIRIES HUMIDES À L'HEURE D'ÉTÉ

Cette balade champêtre, en compagnie des naturalistes du Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie et du Parc naturel régional, vous fera découvrir les prairies humides de la Thève (classées Natura 2000), et leur riche biodiversité : fleurs, insectes et oiseaux ...

**Inscription obligatoire**  
auprès du Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie, Clémence Lambert au 06 07 30 41 61  
ou [reservation@conservatoirepicardie.org](mailto:reservation@conservatoirepicardie.org)

**Lieu et horaire de rendez-vous : 15h**

Plan communiqué lors de l'inscription

**À savoir :** Prévoir des chaussures de marche

